



PROCES-VERBAL

Commission Régionale

STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion de la commission
PV NUMERO 1

Réunion du : MERCREDI 15 juillet 2026 à 17h30

Présidence : M. PELE Cédric

Présent(s) : MM MONTANARO Frédéric – SCHINTU Anthony - CATANI Michel – MME FERRANDI Aurélie

Assiste(nt) :

Excusé(s) :

Examens des démissions de M. BERTAUT et M. DUCREUX

La Commission rappelle aux arbitres qu'ils doivent obligatoirement préciser le motif de leur demande de démission.

BERTAUT BENJAMIN (1726244523) CLUB ECCICA SUARELLA.

La Commission prend acte de la démission de M. BERTAUT Benjamin au titre d'ECCICA SUARELLA.

Considérant que M. BERTAUT Benjamin a formulé une demande de démission de son club.

Considérant que cette requête ne répond pas aux critères imposés par l'article 33-c du Statut Fédéral de l'Arbitrage,

- La Commission déclare M. BERTAUT Benjamin, arbitre indépendant pour les saisons 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030.

DUCREUX OLIVIER (1225065138) CLUB PIEVE DI LOTA

La Commission prend acte de la démission de M. DUCREUX Olivier au titre du club de PIEVE DI LOTA.

Considérant que M. DUCREUX Olivier a formulé une demande de démission de son club

Considérant que cette requête répond aux critères imposés par l'article 33-c du Statut Fédéral de l'Arbitrage,

- La Commission déclare selon la disposition 6 de l'article 35 du Statut Fédéral de l'Arbitrage que M. DUCREUX Olivier ne couvre plus le club de PIEVE DI LOTA avec effet immédiat.

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel par courrier recommandé sur papier à l'entête du club ou courrier électronique impérativement envoyé à partir de l'adresse électronique officielle du club adressé à la Ligue Corse de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la date de publication en ligne sur le site de la Ligue Corse de Football, selon les dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La séance est levée à 19h00.